



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 9 JUIN 2021, RELATIF A L'EXERCICE 2020



Conformément aux articles 95 & 96 du Code des sociétés, le présent rapport fait état des activités et de la gestion d'Histoire d'un Grain durant l'exercice élargi écoulé. Les commentaires qui suivent sont basés sur le bilan après affectation des résultats et ceci sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale. Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux dispositions du Code des sociétés, de la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises et de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 exécutant le Code des sociétés. Ce projet est également conforme aux statuts de notre société ainsi qu'aux règles d'évaluation telles qu'elles ont été fixées par l'organe de gestion.

Le rapport est structuré de la manière suivante :

Année charnière pour Histoire d'un Grain	3
Activités meunières en 2020	9
Les comptes 2020 : commentaires	10
Redéploiement de la coopérative : perspectives	11
La communauté coopératrice	14
Histoire d'un Grain : les statuts	16
Conclusions et décisions soumises aux votes	18

Année charnière pour Histoire d'un Grain

L'année 2020 restera dans l'histoire de la coopérative comme une année de transition : transition entre deux équipes et transition vers notre lieu d'installation définitif !

1. Installation à la ferme de la Chapelle à Micheroux (Soumagne)

Depuis juin 2020, nous avons commencé notre installation dans la ferme mise à disposition par Vincent Bemelmans. Le 2 avril 2020, nous avons signé une convention d'occupation du sol pour les bâtiments de la ferme. Cette convention devait servir à couvrir la période nécessaire afin de mettre le bail emphytéotique en route. Malheureusement, en partie dû au covid et en partie dû à la complexité des procédures administratives, le bail n'a pas encore pu être finalisé. Nous avons donc décidé de signer une nouvelle convention pour une année supplémentaire menant au 2 avril 2022 qui deviendra caduc à la signature du bail.



Comme déjà évoqué dans le rapport de gestion précédent (Assemblée Générale du 07 septembre 2020), dans le courant du mois de juin 2020, toute l'installation de la coopérative a déménagé de Bolland (installation provisoire dans des containers) à Micheroux.

Début août 2020, la moisson est accueillie à Micheroux et le travail d'aération du grain est réalisé dorénavant sur le lieu définitif.

Depuis notre dernière Assemblée générale du 07 septembre 2020, grâce à l'énergie et la mobilisation des coopérateurs au cours des chantiers, l'installation de la coopérative a franchi des étapes essentielles :

- les deux moulins ont été remis en route,
- le grain est trié régulièrement avant mouture,
- le conditionnement de la farine devient optimal,
- l'installation est conforme aux exigences AFSCA.

1- Les moulins ont été remis en route

Durant les 8 premiers mois de l'année 2020, la mouture de la moisson 2019 a été réalisée à façon au moulin de Ferrières à Héron, l'installation provisoire d'Histoire d'un Grain ne permettant pas d'assurer cette tâche. Pendant cette période, une équipe de coopérateurs s'était proposée pour assurer les trajets : un merci particulier à Patrick Jennes qui en a assuré la plus grande partie.

A l'automne 2020, nous nous sommes attelés à la relance du moulin du Tyrol avec l'aide d'un expert : nettoyage, décolmatage de la meule, réajustement de l'écartement des meules pour une mouture optimale, ... Les tests de mouture se sont révélés rapidement très concluants, avec une finesse de mouture et un rendement conformes à nos attentes.

Deux mois plus tard, nous nous attelons à la relance du moulin Astrié : remontage de toutes les parties dissociées au moment du déménagement, nettoyage des meules, vérification de la bluterie, ... Le résultat de mouture est excellent, identique à la mouture des années précédentes.

Fin de l'année, nous avons pu enfin recommencer la mouture de nos grains «à domicile ». Vincent Bemelmans, coopérateur et propriétaire du lieu, assure actuellement une grande partie de ce travail, à titre purement bénévole, tout comme l'ensemble des acteurs de la coopérative.

2- Les grains sont stockés, aérés et triés régulièrement avant mouture

Des journées de chantiers à intervalles réguliers durant l'automne 2020 et début 2021 nous permettent de trier le grain dans nos « marots » (trieurs à grains).

Nous trions généralement 2,5 tonnes de grains par journée de chantier. Ce stock permet ensuite que la meunerie puisse tourner 1 à 2 jours par semaine.

Actuellement, nous réfléchissons à optimiser le convoyage du grain trié en le stockant à l'étage, au-dessus des moulins. Ce stockage en hauteur évite ainsi au meunier une manutention physiquement difficile.

3- Conditionnement de la farine

Nous nous sommes attelés à la professionnalisation du conditionnement de la farine et de préparation des commandes : une balance professionnelle a été achetée pour le conditionnement des sacs et une couseuse professionnelle permet dorénavant une fermeture optimale des sacs.

4- Conformité par rapport aux normes AFSCA

Afin d'être en ordre légalement, nous avons prévenu l'AFSCA de notre changement d'adresse et fait en sorte que la nouvelle installation répondent aux exigences demandées : vestiaire pour le meunier, plan de nettoyage, point d'eau pour le nettoyage, ...

2. Transition entre deux équipes

Lors de la dernière Assemblée Générale (7 septembre 2020), une nouvelle équipe a été élue officiellement : Virginie Bartholomé, Jean-Pierre Deru, Jean-Marc Hick et Olivier Mallue.

Leurs compétences pointues dans des domaines variés sont venues élargir le Conseil d'Administration et prêter main forte à Caroline et Renaud, les deux co-fondateurs restants.

3. Décisions et actions prises par le nouveau Conseil d'Administration

1- Le partage des valeurs

Dès l'automne 2020, le nouveau Conseil d'Administration a tout mis à plat ! Notre souhait était de construire sur des bases solides. Une journée de brainstorming nous a permis de nous accorder sur le sens de notre action et d'aboutir à une maxime commune :

« Ensemble soyons inspirants afin de démontrer que changer durablement le monde est possible, désirable et inclusif »

2- Budget prévisionnel solide

Suite au premier exercice allongé (avril 2018 – décembre 2019) et à la perte enregistrée de 73.000€, il était essentiel de mettre tout à plat d'un point de vue économique.

Nous avons réalisé un plan financier prévisionnel qui illustre une année en vitesse de croisière, probablement 2022. Nous sommes partis sur quelques hypothèses en tenant compte de notre réalité observée ces derniers mois et en consultant/visitant d'autres moulins. L'exercice nous a surtout permis de revoir notre prix de revient par farine en analysant toute la chaîne de production, de l'achat de céréales à la commercialisation.

3- Actions qui en découlent

Les principaux points dégagés sont les suivants :

- augmentation du volume de production,
- engagement de ressources humaines,
- types de farines proposées et leurs prix,
- diversification des canaux de vente,
- packaging et communication,
- réunion avec les boulangers-partenaires.

3.1 Augmentation du volume de production

Pour atteindre le seuil de rentabilité, nous devrions produire annuellement 50 tonnes de farine. Dans cette hypothèse, les moulins tournent une petite vingtaine d'heures par semaine, ce qui nous permet de varier le volume de production en fonction de la demande et des saisons (vide sanitaire en juillet par exemple). Les années suivantes, nous pourrions facilement, avec nos installations actuelles, augmenter le volume à 75 tonnes en année 2, 100 tonnes en année 3.

3.2 Engagement de ressources humaines

Après avoir fonctionné sur base de bénévolat pur depuis des mois, voire des années pour certains, du temps de travail serait rémunéré suivant l'évolution de l'activité avec un mix entre salariés et indépendants sur des tâches spécifiques.

3.3 Types de farines proposées et leurs prix

Les farines proposées sont celles de froment, de seigle et, dès la moisson 2021, d'épeautre. Nous souhaitons décliner ces farines en deux types de mouture : semi-complète (« blanche ») et intégrale.

Nous avons pris la décision de proposer ces deux types de farine au même tarif par sorte de céréale. Par exemple, la farine de froment en version complète ou semi-complète sont au même prix.

Le prix est différencié selon le type de vente : vente aux boulangers-coopérateurs, vente directe à la ferme et vente aux épiceries. Les coopérateurs bénéficieront, quant à eux, d'offres spéciales (diffusées par mail, comme actuellement via les newsletters) uniquement disponibles pour eux.

Les nouveaux prix pour la vente directe sont les suivants :

- Froment : 2.6€ au lieu de 2.4
- Seigle : 3.9€ au lieu de 2.5
- Épeautre : 3.8€ au lieu de 3.5

A noter : le prix de vente aux boulangers est équivalent au prix de revient net (c'est-à-dire, le prix qui permet d'atteindre l'équilibre financier). Une marge est appliquée sur le prix à la vente directe et aux épiceries.

3.4 Diversification des canaux de vente

Outre les tarifs de vente de farine qui sont revus, une réflexion importante a été engagée sur les canaux de vente. Il a été décidé que, si la farine reste évidemment avant tout accessible en vente directe à un tarif préférentiel, les canaux de vente vont être élargis :

- la vente à la ferme sera ouverte dès septembre (?) aux particuliers non-coopérateurs. Les modes de paiement seront simplifiés (paiement sur place en liquide, via une application,...) et les heures d'ouverture clairement indiquées.
- Nous allons commencer la vente sur commande en s'alliant à d'autres coopératives d'économie sociale qui partagent nos valeurs telles la Coopérative Ardente sur Liège et Terre d'Herbage sur l'arrondissement de Verviers.
- Des premiers points de dépôt-vente sont aussi lancés : à la boulangerie de Caroline "La pomme de pain" à Magnée (Fléron) tous les mercredis et sur le marché bio de Berneau organisé par Jean-Pierre tous les vendredis.
- En septembre, des épiceries-partenaires seront impliquées sous forme de point de vente (prix fixés par les épiceries elles-mêmes en fonction de la marge qu'elles souhaitent fixer).

3.5 Packaging et communication

Cet élargissement des canaux de ventes implique qu'une réflexion devait être menée au niveau du packaging et de la communication. En effet notre volonté de recréer une filière locale complète "du grain au pain" doit maintenant être expliquée aux personnes qui ne connaissent pas la coopérative.

Nous avons donc repensé entièrement l'identité visuelle de notre projet dans le but de mieux transmettre nos valeurs et nos engagements sur l'ensemble de la filière. Nous sommes très heureux de vous présenter le résultat de ces recherches graphiques.

Dès la rentrée ce visuel sera utilisé sur nos emballages de sacs de farine. (voir illustration page 8)



grains



champs



céréales



meule



farine



pain

Le site web a également été totalement revu, il sera mis en ligne le jour de l'AG. Il se veut plus détaillé, plus didactique et visuellement plus attractif, en lien avec l'expression de nos valeurs et de la raison d'être de la coopérative.

Nous avons la volonté d'y introduire un système de vente (et de paiement) en ligne avec choix entre différents points de retrait. Ce système devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année.

3.6 Réunion des boulangers-partenaires

Tous ces éléments ont été présentés à des boulangers-partenaires soutenant la coopérative lors d'une réunion le 10 mars dernier. De l'avis unanime, nous avons vécu ce soir-là un moment fondateur de ce qui fait le cœur de notre projet : recréer du dialogue tout au long de la filière céréales panifiables (agriculteurs, meuniers, boulangers).

En ce qui concerne plus particulièrement l'augmentation des prix des farines, les boulangers se sentent prêts à payer cette différence. Cela ne sera vraisemblablement pas un frein à se fournir chez Histoire d'un Grain.

Cette relation avec des boulangers coopérateurs qui constituent notre réseau d'artisans va se solidifier au fur et à mesure du développement du projet. A plus long terme, nous espérons aussi avoir un impact significatif pour le soutien à l'installation de nouveaux artisans dans les villages.

4- Prix de la Production Alimentaire Coopérative organisé par la Province de Liège

En cette fin d'année, nous avons été l'un des huit lauréats du premier Prix de la Production Alimentaire Coopérative organisé par la Province de Liège. Cette récompense visait à mettre en avant des actions innovantes, ancrées territorialement, porteuses de perspectives d'avenir, actives en matière de transition écologique et alimentaire, inspirantes et transposables.

C'est une façon de saluer le travail de ceux qui œuvrent à une autre façon de produire, de transformer, de commercialiser et de consommer.

Nous sommes donc fiers de pouvoir être mis en avant et récompensés par une somme de 5.000 € pour poursuivre les objectifs de notre coopérative.



Activités meunières en 2020

1. Les moissons

Les céréales panifiables sont le point de départ de notre travail de meunerie.

Le 1^{er} août 2020, 23 tonnes de froment, 5 tonnes de seigle et 3 tonnes d'épeautre ont été fournis par Jean-Pierre Deru et réceptionnés à la ferme de Soumagne.

Si la qualité du froment et du seigle sont toutes deux exceptionnelles, notre récolte d'épeautre n'a par contre pas pu être valorisé pour la mouture (grains trop humides, abîmés par l'excès d'adventices sur le terrain). Cette récolte a donc été revendue déclassée à un grossiste.

Comme annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons conclu à l'automne 2020 avec Jean-Pierre Deru, une convention de mise à disposition de nos quatre hectares de terres à Clermont. C'est donc à présent lui qui gère ces terres. Nous en restons bien entendu propriétaires.

De par sa maîtrise du métier, son expérience du climat et de la terre, il est bien plus compétent que nous pour décider du choix des semences et des travaux de la terre à réaliser (amendement ou non, type de labour, moment des moissons, contact avec les entreprises agricoles, ...). Cela nous permet, au sein de la coopérative, de nous concentrer spécifiquement sur la transformation du grain et notre développement sur notre nouveau lieu.

2. La production de farine

Durant l'année 2020, année de transition pour la coopérative, nous avons réussi à vendre aux coopérateurs près de 2,6 tonnes de farine : 1.840 kilos de froment et 751 kilos d'épeautre.

Du point de vue des boulangers, l'année 2020 a été marquée par le départ de Mathilde et Guillaume qui ont brutalement arrêté de se fournir en farine à la coopérative pour leur boulangerie. Durant la quasi-totalité de l'année 2020, seuls La Pomme de Pain et Vent de terre ont continué à s'approvisionner à Histoire d'un Grain. Au total, nous avons vendu 3.682 kilos de froment, 635 kilos d'épeautre et 261 kilos de seigle soit 4.578 kilos au total !

Ces ventes ont permis, comme vous pourrez le lire dans l'explicatif du bilan comptable, de presque couvrir les coûts non négligeables du déménagement vers Soumagne.

Les comptes 2020 : commentaires

Le rapport financier et les comptes annuels sont joints en annexe au rapport de gestion.

L'année 2020 se clôture avec une perte de 869,33 €.

Selon les statuts, le bénéfice doit en priorité être affecté à la constitution d'une réserve légale. Le solde éventuel est affecté à notre finalité sociale. Au vu des résultats et de la perte, ces affectations ne sont pas possibles pour cet exercice. La perte est reportée puisque les fonds propres le permettent.

L'année 2020 a été une année de transition pour la coopérative.

En effet, il a fallu redoubler d'efforts pour maintenir la barque coûte que coûte suite au départ de Mathilde et Guillaume.

Nous avons dû avoir recours à la mouture à façon - moins rentable que la mouture « à domicile » - pour une bonne partie de l'année, ce qui a engendré des coûts supplémentaires.

Enfin, nous avons dû assumer les coûts extraordinaires pour notre installation à Soumagne :

- Appel à une entreprise de déménagement : 3.702 € TVAC.
- Achat des 3 containers pour le stockage du grain : 2.200 € HTVA chacun.

Suite à cette situation inédite, nous avons la faiblesse de ressentir une satisfaction malgré l'exercice une nouvelle fois en perte. Le travail fourni en 2020, exclusivement bénévole, a permis de redresser la barre et de nous donner l'espoir d'une activité enfin rentable dès 2021.

Redéploiement de la coopérative : perspectives

Le nouveau Conseil d'Administration a reçu mandat, lors de la dernière Assemblée Générale, pour l'investigation des pistes de redéploiement économique. Notre souhait était de présenter nos travaux avant la fin de l'année 2020. Cette échéance n'a finalement pas pu être respectée à cause du covid, d'une part, qui empêchait l'organisation d'une réunion en présentiel mais aussi par l'ampleur de la tâche : le redéploiement du projet prend bien plus de temps que nous l'avions imaginé au départ. Cette Assemblée Générale 2021 nous permet donc aussi de vous faire part de l'état d'avancement des travaux du Conseil d'Administration.

Une partie du redéploiement de notre coopérative passe par le lieu. « La ferme de la chapelle » où nous nous installons est une véritable opportunité pour l'avenir de notre coopérative.

A ce jour, nous avons renouvelé une convention d'occupation à titre gratuit d'une année vu que le bail emphytéotique est toujours en cours d'élaboration. Nous espérons que le bail pourra être signé avant la fin de cette année.

1. Relevé du bâtiment et premières esquisses

Notre souhait est d'activer le subside Hall Relais Agricole reçu de la région wallonne en 2018.

Pour bénéficier des 200.000 € prévus, nous devons remettre un dossier de réalisation complet avant avril 2022. C'est pourquoi, nous avons fait appel à un architecte qui a réalisé tous les relevés des bâtiments existants.

Ce travail est indispensable avant d'entamer la suite des travaux : réflexion sur l'installation de notre coopérative et recherche d'autres partenaires complémentaires pour animer le lieu.

2. Aménagement de la meunerie



Des visites d'autres meuneries, ces derniers mois, nous ont permis d'affiner l'idée de notre installation future. Nous la voulons optimale en ce qui concerne le rendement mais également par le peu de manutention humaine qu'elle demanderait.

La disposition qui s'avère répondre à ces deux critères est

une installation en verticalité : le voyage du grain, une fois au point le plus haut, descend vers la meunerie par la gravité.

Les éléments concrets de cette conception sont à l'étude.

3. Ancrage communal



Nous avons rencontré les représentants de la commune de Soumagne (bourgmestre et échevins) à deux reprises. La première fois à la maison communale pour leur faire part de notre installation sur le territoire. La deuxième fois, à la ferme, pour présenter l'évolution potentielle du projet ainsi que pour une visite du moulin de Ferrières à Héron afin de présenter un exemple de développement d'un tel projet.

Le soutien est réel.

4. Futur et hall relais agricole

Notre souhait est d'activer le subside Hall Relais Agricole reçu de la région wallonne en 2018. Pour bénéficier des 200.000 € prévus, nous devons remettre un dossier de réalisation complet avant avril 2022.

Nous avons donc entamé une série de démarches :

- Visite de plusieurs moulins (Moulin Baré, Ferrières, ...) afin de s'inspirer des lieux, du fonctionnement et d'échanger avec des pairs sur leurs pratiques.
- Appel à un architecte qui a réalisé tous les relevés des bâtiments existants. Ce travail est indispensable avant d'entamer la suite des travaux.
- Rencontre d'une série de partenaires potentiels qui pourraient être intéressés à rejoindre le lieu. Ces acteurs partagent nos valeurs et sont également dans la production alimentaire (petits fruits, boulanger). Nous sommes actuellement en train de lister nos besoins, freins et ambitions respectifs afin de vérifier la concordance des projets et leur cohabitation potentielle.
- Rencontre à plusieurs reprises de maître Coeme, notaire, sur le véhicule juridique qui hébergerait ce « pôle d'entreprises innovantes en circuits-courts », car telle est notre ambition.
- Analyse en cours des leviers financiers (W.Alter, subventions dans le cadre du plan de résilience, ...).
- Évaluation avec les partenaires de la possibilité d'engager un « business developer » à temps partiel qui pourrait nous soutenir dans le développement du projet durant les prochains mois.

5. Sélection de variétés anciennes

Au cœur du projet, l'agro-écologie et la mise en place des blés anciens ont toujours été un objectif à réaliser. Pour ce faire, de nombreux contacts ont été pris et un choix s'est très rapidement fait de travailler en partenariat avec un certain nombre d'acteurs (Farm For Good, Li Mestère, CRA-W, Gembloux Agrobiotech, Biowallonie, ...). La mise en place de leur labellisation est particulièrement intéressante car elle permet non seulement de gommer les imperfections du label bio mais aussi d'intégrer un réseau d'agriculteurs et d'ingénieurs qui développent également les blés anciens avec un suivi unique de l'ULB. Jean-Pierre Deru a donc pu, grâce à cette collaboration, intégrer le groupe très fermé des quatre agriculteurs possédant une parcelle d'essai et de multiplication des blés anciens en Wallonie.

Les bases sont posées, maintenant il va falloir faire preuve de patience : d'ici trois à quatre ans avoir des blés en suffisance pour faire nos tests de mouture et de boulange et d'ici cinq à six ans pour une commercialisation.

#	Variété	Quantité (kg)	#	Variété	Quantité (kg)
1	Probus	3,08	11	Victoria d'automne ou victoria blanc	1,66
2	Rouge de Bordeaux (Li Mestère)	2,62	12	Côte d'or	1,68
3	Vieux blés autrichiens	3,44	13	Prince Léopold	1,74
4	Hybride hatif inversable	1,36	14	Hallet	1,78
5	Prince Albert	1,12	15	Noe	0,86
6	Alsace	1,50	16	Goldendrop	1,00
7	Blé Browick	1,68	17	Vuiteboeuf	1,00
8	Blé de crépi	1,06	18	Blanc de Zéelande	1,00
9	Bordier	1,54	19	Mélange de variétés	1,00
10	Chiddam d'automne à épi rouge	1,34	20	Variété moderne	1,00

La communauté coopératrice au cœur d'Histoire d'un Grain

La rencontre avec les coopérateurs et la sensibilisation des citoyens constituent un point important de la vie de la coopérative. Malheureusement, cette année, le covid nous aura empêché d'organiser ce type d'activités. Heureusement, et un peu officieusement, de nombreux coopérateurs participent régulièrement aux chantiers participatifs ce qui nous aide fortement à avancer dans l'installation et garder le contact !

1. Nombre de coopérateurs

Fin 2020, nous formions une communauté de 301 coopérateurs.

Bien que nous n'ayons plus fait un appel au capital pour un projet spécifique, le nombre de coopérateurs continue à augmenter continuellement. Notre capital apporté par les coopérateurs (hors institutions) a dépassé aujourd'hui les 215.000 € et s'approche de la limite du Tax-shelter, soit 250.000 €.

2. Quelques statistiques

D'un point de vue statistique, 158 coopérateurs sont des hommes et 142 des femmes.

Nous gardons aussi le soutien de deux institutions : la coopérative Vent de Terre (750 €) et la SOWECSOM, aujourd'hui, W.Alter, organe de la Région Wallonne (pour 120.000 €).

Notre coopérative reste toujours très locale : 66 % de nos coopérateurs habitent le Plateau de Herve et 90 % habitent la Province de Liège.

Depuis quelques mois, trois boulangers-coopérateurs se fournissent régulièrement à la coopérative, en plus de Caroline. Le volume que la coopérative peut leur proposer reste faible mais l'objectif, comme écrit précédemment, est de l'augmenter.

3. Mouvements de coopérateurs

Nous avons reçu trois demandes de récupération de parts :

- Jean-Marie Georis (souscripteur F6), six parts de type C pour un montant total de 6.000 €. Monsieur Georis était présent le 25 avril 2018 chez le notaire lors de la création de la société. Ce dernier est également fondateur. Il a bien été informé que, légalement, il ne peut demander à retirer ces parts qu'après la fin du troisième exercice.
- Stéphane Georis (souscripteur 134), quatre parts de type B pour un montant de 1.000,00 €. Le Conseil d'Administration a informé Monsieur Georis qu'il suspendait sa décision tant que les comptes n'étaient pas approuvés en Assemblée Générale. En effet, au vu de la perte engendrée par la coopérative, il faut avant tout évaluer les risques de ce retrait.
- Juan Miguel Franco Sanchez (souscripteur 18), quatre parts de type B pour un montant de 1.000 €. Le Conseil d'Administration a informé Monsieur Franco Sanchez qu'il suspendait sa décision tant que les comptes n'étaient pas approuvés en Assemblée Générale. En effet, au vu de la perte engendrée par la coopérative, il faut avant tout évaluer les risques de retrait.

Pour ces deux dernières demandes, pour autant que les comptes soient approuvés en Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé de rembourser les parts suite au double test positif

imposé par le nouveau code des sociétés. Les parts seront remboursées à la valeur bilantaire, c'est-à-dire 78,4 % de leur valeur (soit 784 € dans les deux cas repris ci-dessus), sous réserve d'accord des parties concernées.

Un de nos coopérateurs, Monsieur Fernand Poumay (souscripteur n°116) est décédé au cours de l'année 2020. Monsieur Poumay, détenteur depuis le 6 juin 2018 de quatre parts B pour une somme totale de 1.000 €.

Conformément aux statuts de la coopérative (Chapitre III – Capital social et parts sociales - Article 11 : Cession de parts sociales) : « *Les parts sociales sont cessibles entre vifs, ou transmissibles pour cause de décès, entre coopérateurs, ou à des tiers pour autant qu'ils remplissent les conditions requises par l'article 8 des présents statuts et moyennant l'agrément préalable du Conseil d'Administration* ».

Avec son accord, les parts de Monsieur Poumay sont transmises à son épouse, Madame Michelle Gavage (soucripteur n°264). Le transfert de ces quatre parts est transcrit dans le registre des coopérateurs à la date du décès de Monsieur Poumay.

Le registre des coopérateurs est à la disposition des coopérateurs sur demande (dans le respect des règles RGPD sur la transmission des données).

Histoire d'un Grain : les statuts

1. Modification des statuts

Dans notre dernier rapport de gestion, nous avons dit que nous travaillerions sur l'adaptation des statuts au nouveau code des sociétés. Ce travail doit être fait pour le 1^{er} janvier 2024.

Avec les conseils de Step Entreprendre (Agence Conseil en économie sociale), nous avons adapté nos statuts au nouveau code.

Nous avons toutefois décidé de ne pas les soumettre au vote cette année puisque nous avons encore un peu le temps avant la fin du délai légal. Notre objectif est d'attendre les développements à venir sur le lieu et de prendre le temps d'analyser d'autres changements qui devraient, le cas échéant, y être apportés afin de répondre au mieux à notre nouvelle réalité. Il s'agit donc juste de ne pas prendre le risque de payer deux fois des frais d'enregistrement.

2. Réélection au sein du Conseil d'Administration

Les mandats d'administrateur de Caroline Simays et Renaud Keutgen arrivent à échéance. Ils sont candidats à un nouveau mandat.

Voici leur texte de « présentation » :

Candidature de Renaud KEUTGEN

Marié et heureux papa de 4 enfants, Renaud est animé par la folle envie de devenir artisan-boulangier sans oser imaginer devenir paysan-boulangier. Economiste de formation, spécialisé en économie sociale suivi d'un master en gestion du développement, il se considère comme un généraliste du développement.

Sa formation l'a conduit à vivre et travailler pendant 3 ans en Haïti puis s'investir pendant 7 ans dans le commerce équitable en Belgique avant de repartir 5 années à Madagascar pour arriver en 2017 dans l'arrondissement de Verviers au RATaV et au GAL Pays de Herve. Depuis son retour, Renaud a fait plusieurs formations tant en Bretagne qu'en Belgique qui l'ont chacune encouragé à se lancer en tant qu'artisan-boulangier, trouvant sa place dans le fournil et la fabrication du pain. Aujourd'hui, « Histoire d'un grain » lui permet d'aller un pas plus loin en devenant paysan-boulangier et ainsi assurer un approvisionnement en matière première de qualité et propre au terroir.

Ça c'est pour la présentation officielle. Elle est d'ailleurs sur le site web.

Mais aujourd'hui... Pourquoi je souhaite continuer l'aventure...

- Je suis fondamentalement convaincu par les valeurs de l'économie sociale et solidaire que sont celles portées par le système coopératif
- Nous travaillons sur des produits essentiels (céréales et farines) qui sont la base de notre alimentation
- Notre projet est bien plus qu'un projet agricole et meunier. Il est force de changement, lutte contre une croissance infinie et permet sa répliquabilité

- Nous recréons le lien, le chaînon manquant entre les agriculteurs et les utilisateurs de farine qu'ils soient simple citoyen ou boulanger
- Nous faisons évoluer nos pratiques afin de pouvoir répondre aux changements à venir. Nos céréales anciennes seront plus efficaces que les modernes de par leur capacité d'adaptation aux changements climatiques
- Je crois fermement aux retours d'artisans boulangers dans nos villes et villages
- Je pense que ce projet est dans ma tête mais aussi dans mon cœur et dans mes tripes...

Je terminerai sur cette phrase qui est issue du travail du CA sur les valeurs et la raison d'être de notre coopérative qui me parle énormément : « *Ensemble soyons inspirants afin de démontrer que changer durablement le monde est possible, désirable et inclusif* »

Candidature de Caroline SIMAÏS

Depuis la création d'Histoire d'un Grain, j'ai participé aux multiples aventures de la coopérative : modélisation théorique, emménagement, construction, déménagements, voyage pour le moulin, voyage pour les trieurs, voyage dans les chiffres, schémas, factures,... J'y ai donné beaucoup mais j'y ai appris encore davantage.

Mon envie de continuer au sein d'Histoire d'un Grain ?

Après des années difficiles (comprenant celle de 2020, particulièrement épuisante), nous voici arrivés dans un nouvel élan : une nouvelle équipe et un nouveau lieu, pleins d'espoir.

Il me tient à cœur de poursuivre l'aventure parce que :

- Je voudrais participer à l'envol et l'épanouissement de notre beau projet
- J'aime travailler les farines de la coopérative dans ma boulangerie, en ayant participé à ma mesure à leur confection
- Je pense être un élément utile pour la bonne continuité de la coopérative de par ma connaissance de l'entreprise et mes compétences acquises en son sein (meunerie, travail administratif, gestion du Tax Shelter, registre des coopérateurs,...)
- J'aime l'équipe qui en constitue le Conseil d'Administration : nous formons ensemble une équipe multidisciplinaire, complémentaire et soudée
- Je partage pleinement les valeurs portées par la coopérative, porteuses d'un changement profond de société
- Tout simplement, Histoire d'un Grain fait partie intégrante de ma vie, que je suis attachée à ce que nous avons pu créer

Nous nous sommes suffisamment battus pour sa survie, Renaud et moi, qu'il me semble inenvisageable de quitter la coopérative au moment où le ciel s'éclaircit.

Conclusions et décisions soumises aux votes

Nous espérons vous avoir informés de manière suffisante par le présent rapport.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements souhaités au sujet du présent rapport et des comptes annuels. Vous pouvez poser vos questions par e-mail à l'adresse : bonjour@histoiredugrain.be.

Conformément aux statuts, les parts sociales confèrent, par catégories de valeurs, les mêmes droits et obligations : chaque coopérateur bénéficie d'une voix à l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre de parts qu'il possède.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale du 09 juin 2021, vous voterez pour les points suivants (un formulaire de vote vous sera envoyé par e-mail, les votes seront autorisés jusqu'au lundi 7 juin à 19h) :

- Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.
- Décharge aux administrateurs pour la gestion au cours de l'exercice 2020.
- Réélection de Caroline Simays et Renaud Keutgen qui arrivent en fin de mandat.
- Suite du mandat au Conseil d'Administration pour la réflexion sur le développement du lieu.